

## **L'Intégrité de la Création et les Sables Bitumineux de l'Athabasca**

“Confrontés à une destruction de l'environnement, toujours plus envahissante, les peuples du monde entier comprennent qu'on ne peut plus exploiter les richesses terrestres comme par le passé... une nouvelle conscience écologique vient au jour: **la crise écologique débouche dans le domaine moral.**”

Sa Sainteté Jean Paul II, 1er janvier 1990.

*Paix avec Dieu Créateur, Paix avec toute la Création* (par. #s 1 & 15)

Allant de pair avec l'écologie de la nature, il existe une écologie que l'on pourrait appeler “humaine”, laquelle réclame à son tour une écologie “sociale”. Cela signifierait donc que, si l'humanité désire la paix, elle devienne toujours plus consciente qu'une relation existe entre l'écologie naturelle, autrement dit le respect envers la nature, et l'écologie humaine.

L'expérience montre qu'un manque d'égard envers l'environnement affecte toujours la coexistence des êtres humains et vice versa.”

Sa Sainteté Benoit XVI, 1er janvier 2007.

*La Personne Humaine, Cœur de la Paix* (par. #8).

## **Introduction**

Chers Fidèles du Diocèse de St-Paul,

La crise écologique, décrite ci-dessus par les papes Benoit XVI et Jean Paul II, est évidente dans bien des régions du Canada. L'extravagance destructrice de notre société de consommation, combinée à notre myopie intellectuelle autant qu'à la négligence des milieux politiques et industriels endommagent déjà l'air, le sol et les réserves d'eau de notre pays. C'est une situation nationale qui nécessitera des changements d'attitude au plan personnel, social et politique.

En ma capacité d'évêque du diocèse de St-Paul, dans le nord-est de la province d'Alberta, il m'incombe de préciser les normes et la conduite morales sur les questions qui affectent les fidèles vivant dans mon diocèse. Il m'est donc impossible d'ignorer le problème moral qui a été créé par la décision d'investir cent cinquante milliards de dollars dans le développement des sables bitumineux de la municipalité de Wood Buffalo. Non seulement ce projet est-il situé sur le territoire qui m'a été confié par l'Église, mais il a fait l'objet de nombreuses critiques relatives à sa valeur morale. Dans cette lettre pastorale je ne considérerai que du point de vue de la pensée catholique, ce développement industriel aussi extraordinaire que controversé.

Chaque fois que je me rends à Fort McMurray je ne peux m'empêcher de remarquer avec intérêt, en entrant dans la ville par la route 63, l'immense panneau publicitaire où l'on y trouve proclamé fièrement le slogan de la Municipalité de Wood Buffalo: “We have the Energy” (« De l'énergie, on en a! ») Il parle certes de l'énergie enfouie dans les sables bitumineux, mais aussi implicitement, de l'énergie de la population laborieuse de cette communauté nordique. Fort McMurray n'est venu que récemment à l'attention du grand public. On ignore encore trop de son histoire comme centre de commerce et de transport, de son importance pour la traite des fourrures, la vie des missions et des

voyageurs à destination du Nord, pour les diverses nations autochtones et les communautés Métis. L'histoire n'a pas encore enregistré près de cinquante ans dédiés à la prospection et au développement des sables bitumineux, ni les risques affrontés par les pionniers de cette industrie. On ne sait pas généralement que Suncor et Syncrude durant les années '80s projetaient de terminer leurs opérations, de verrouiller les portes et de mettre leurs usines en état d'hibernation, parce que le prix du pétrole d'alors était extrêmement bas, à douze dollars du baril!

La population de Fort McMurray, au cours de son histoire, a relevé de nombreux défis grâce à un labeur courageux et tenace. Elle a traversé des crises économiques qui mirent en péril l'avenir de la communauté sans pour autant cesser de supporter un système scolaire excellent, les services sociaux et les services de la santé publique, un gouvernement municipal énergique. Les compagnies qui exploitent les sables bitumineux ont acquis une réputation méritée pour leurs innovations dans le domaine du travail en équipe, de la sécurité des chantiers, en facilitant des rapports positifs parmi des employés de races diverses, en permettant la participation d'entrepreneurs autochtones, en facilitant l'avancement du personnel féminin à tous les niveaux, finalement en finançant la recherche et le développement des sciences de l'environnement<sup>1</sup> Syncrude et Suncor ont été d'excellents employeurs. Cette lettre n'a pas l'intention de critiquer les efforts des personnes qui ont élu domicile dans la municipalité de Wood Buffalo. Leur travail a créé une communauté où beaucoup y prennent leur retraite pour rester proche de leurs enfants et petits-enfants qui travaillent maintenant dans l'industrie pétrolière. Les points critiques, énoncés dans cette lettre, ne s'adressent pas à la population laborieuse de Fort McMurray mais aux directeurs des compagnies pétrolières à Calgary et à Houston, aux chefs de gouvernements à Edmonton et à Ottawa et au grand public d'une société de consommation excessive, qui fait monter en flèche la demande de pétrole.

Cette lettre est en quatre parties.

- La première section: "Réflexion Théologique sur la Création," met en évidence les raisons pour lesquelles la protection de l'environnement est une obligation religieuse.
- La deuxième section: "L'impact du Développement des Sables Bitumineux sur l'Environnement," résume les effets de ce développement sur l'air, le sol, et le réseau aquifère du nord-est de l'Alberta.
- La troisième section: "Un plan d'Action pour la Sauvegarde de la Création," tire les conclusions religieuses et morales des analyses précédentes et recommande certaines mesures à prendre si l'on veut respecter l'intégrité de l'environnement.
- La quatrième section: "Conclusion et Remarques terminales," offre, avec nos remerciements, des suggestions pour une réponse politique et personnelle aux questions sur l'environnement face au développement des sables bitumineux.

## **A. Réflexion Théologique sur la Création**

### **"Dieu vit tout ce qu'il avait fait: cela était très bon" (Gen 1:31)**

Le mouvement pour la protection de l'environnement a gagné le support et l'intérêt du public de manière constante depuis la publication en 1962 du livre de Rachel Carson *Silent Spring*. Dans l'Église ce mouvement a été perçu comme "un signe prophétique pour notre temps."

L'Église a donc examiné à nouveau ses traditions et sa théologie à la lumière de preuves qui révèlent l'existence d'une détresse écologique réelle. Depuis 1965 des évêques du monde entier ont

écrit individuellement plus de quarante lettres pastorales dont le sujet est la détérioration de la qualité de l'air, de l'eau, du climat, et de la nourriture à l'échelle mondiale. On pourrait y ajouter plusieurs lettres pastorales écrites conjointement par des conférences régionales ou nationales d'évêques, sans compter les textes pontificaux concernant la crise écologique. Une telle réflexion théologique internationale a fait paraître qu'il existe un consensus universel en morale catholique: la crise de l'environnement est réelle; elle requiert une réponse religieuse et morale. Dans le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église* publié par le Vatican en 2005, une portion significative du texte, le chapitre 10, est dédié à "La Sauvegarde de l'environnement."<sup>2</sup>

L'éthique de l'environnement n'est plus une question qui intéresse seulement les spécialistes ou une élite parmi les théologiens, elle informe actuellement de manière significative la pensée courante de la vie Catholique. Je résumerai brièvement les thèmes majeurs exposés dans le *Compendium*, dans les Encycliques, les lettres pastorales de la Conférence Canadienne des Évêques Catholiques, dans celles des évêques de l'Alberta, ainsi que dans plusieurs lettres pastorales provenant d'évêques du monde entier. J'appliquerai ensuite leurs principes à la question du développement des sables bitumineux présentement en cours.

### **Principes Théologiques fondamentaux pour une Éthique de l'Environnement**

- La foi biblique proclame que la création est bonne. Dans le livre de la Genèse la terre est représentée sous les traits d'un jardin à cultiver pour le support de tout ce qui vit.<sup>3</sup> L'alliance primitive entre Dieu et Noé inclut toutes les créatures de la terre. Plus tard, ces créatures sont décrites dans le livre des Psaumes unies à l'humanité pour offrir à Dieu une louange commune.<sup>4</sup> **Nous avons donc un lien de parenté avec la création toute entière du fait de notre origine commune. Toutes les créatures nous sont données en présent pour que nous assurions leur existence et leur protection.**<sup>5</sup>
- La Terre est le domaine donné par Dieu à l'humanité. **La Terre doit donc être l'objet de notre admiration, de notre affection et de notre protection.**<sup>6</sup>
- La Terre a une valeur intrinsèque. Son avenir est en cours de développement. Il est inclus dans le développement de l'univers, annoncé sous forme de promesse dès le commencement. Les Catholiques croient que cette évolution sera complète lorsque toute la création participera au plein accomplissement de la rédemption en Jésus-Christ. Ainsi, prions-nous: "Que ton Règne arrive!" **Abuser de la création, par conséquent, constitue un manque de foi, une forme de désespoir et peut-être même un blasphème.**<sup>7</sup>
- Jésus nous réfère souvent aux fleurs, aux oiseaux, aux récoltes, aux saisons, au climat etc. Il nous indique ainsi que la nature a pour lui une valeur révélatrice.<sup>8</sup> Les chrétiens apprennent les voies de Dieu essentiellement en réfléchissant sur la Parole de Dieu, mais également en observant attentivement la création qui, d'une manière semblable aux réalités sacramentelles, rend visibles le pouvoir et la beauté de Dieu.<sup>9</sup> La Spiritualité personnelle se fortifie dans la mesure où l'on se laisse imprégner d'un sens de solidarité et de compagnonnage avec la création.<sup>10</sup> **En conséquence, quand les peuples détruisent ou endommagent la création, ils limitent leur capacité de connaître et d'aimer Dieu.**<sup>11</sup>

- La création a ses limites. Elle constitue en elle-même une réalité objective qui doit être respectée.<sup>12</sup> Lorsque la création est mise en danger par un manque brutal de respect, ce n'est qu'une question de temps avant que la violence ne se propage et aboutisse à l'effondrement de la paix civile.<sup>13</sup> **En conséquence, quand nous permettons que la création soit endommagée et dégradée, nous risquons de perdre notre sens de l'ordre naturel, d'origine divine, et même notre sens de l'existence de Dieu.**<sup>14</sup>
- Le Pape Jean XXIII dans son encyclique *Pacem in Terris* fut le premier à élargir le concept de bien commun sur le plan international, sur toute la surface du globe. Le pape Jean Paul II l'a amplifié encore davantage pour y inclure le bien commun de la création quand il déclare qu'il incombe aux gouvernements de promouvoir un environnement au service de la santé: des ressources en eaux suffisantes et saines, des règlements qui limitent effectivement les hasards de la pollution, un air respirable et des aliments sains. Il fit la remarque, en particulier, que ces biens ne peuvent jamais être sacrifiés au profit d'un gain pécuniaire.<sup>15</sup> Les évêques catholiques canadiens ont encore raffiné ce concept en déclarant que le bien commun devrait être entendu comme: tout ce qui soutient et fait prospérer tous les êtres vivants dans le présent et dans les générations à venir.<sup>16</sup> **En conséquence même d'énormes gains financiers ne justifient pas les sérieux dégâts causés à l'environnement.**<sup>17</sup>
- Là où il n'est pas certain qu'un projet de développement puisse mettre l'environnement sérieusement en danger, le processus de prise de décision devrait être conduit selon les principes de prudence et de prévoyance et devrait être, de plus, pleinement vérifiable.<sup>18</sup> **En conséquence, les immenses projets qui présentent un danger pour l'environnement doivent être pris en charge d'une manière ouverte et pleinement délibérée, après consultation.**
- La relation qui unit les peuples autochtones à la terre et à ses ressources mérite une attention particulière, puisque cette relation est une expression fondamentale de leur identité.<sup>19</sup> **En conséquence, les projets industriels qui touchent directement au mode de vie des Premières Nations et de la Nation Métis doivent recevoir d'abord leur approbation et leur support.**

## **B. L'impact to Développement des Sables Bitumineux sur l'Environnement**

**“...la création elle-même sera libérée de la servitude...nous l'attendons avec patience”  
(Rom 8: 21 et 25)**

Les principes énoncés ci-dessus sont sérieusement mis en question par les dimensions énormes du projet de développement des sables pétrolifères et les dégâts qu'ils ne manqueront pas de causer à l'environnement. Les sables de l'Athabasca représentent le deuxième gisement de pétrole le plus riche du monde. Plus d'un trillion de barils de pétrole brut sont enfouis dans le sable dont 315 milliards seraient potentiellement récupérables.<sup>20</sup>

Cette lettre se limitera à l'exploitation présentement en cours dans la région de Fort McMurray parce que d'une part la majeure partie du projet en voie de développement est concentrée aux alentours de

cette ville mais aussi parce que le projet utilise la méthode d'exploitation "à ciel ouvert."<sup>21</sup> Les principes auxquels j'aboutis, cependant, sont aussi applicables, généralement parlant, à la région de Peace River et de Cold Lake où la méthode communément employée consiste à injecter de la vapeur sous pression dans les puits pour en extraire le bitume.

L'exploitation à ciel ouvert des sables bitumineux est une opération complexe:

1. La préparation de larges territoires de forêt boréale pour l'exploitation consiste à drainer l'eau du sol en enlevant les arbres et la couche d'humus ainsi que la "surcharge" consistant en terrains marécageux, gisements de tourbe ou de sable. Pour chaque baril de pétrole il faut enlever deux tonnes de la couche superficielle.<sup>22</sup>
2. Les sables bitumineux dont la densité est semblable à celle du grès sont alors extraits à ciel ouvert, broyés à l'état de granule, mélangés à de l'eau contenant des solvants et transportés sous conduits à l'usine de transformation. Un sable bitumineux de densité moyenne contient du sable à 83%, du bitume à 10%, de l'eau à 4% et de l'argile à 3%.<sup>23</sup> Deux tonnes de sable doivent ordinairement être extraites et traitées pour produire un baril de pétrole.<sup>24</sup>
3. Le sable qui demeure après le traitement est placé dans des réservoirs et mélangé à nouveau avec de l'eau bouillante et parfois avec de la soude caustique. Le bitume, une huile lourde et visqueuse, monte à la surface, écumée elle est placée dans un réservoir en attendant d'être diluée à nouveau et dirigée par conduits vers la raffinerie. Le sable s'amasse au fond du réservoir, il en est retiré et réintégré à la terre. Il reste encore une couche médiane appelé "middlings" qui constitue une mixture composée d'eau, de limon, d'argile, de produits chimiques et de bitume.  
De ce mélange on extrait le plus d'eau possible pour être utilisée à nouveau. Le déchet final est alors déchargé dans des étangs artificiels ("tailing ponds")

Les dommages causés à l'environnement, résultant des différentes étapes d'un tel procédé, sont importants. Ils incluent:

**a) La destruction de la forêt boréale en tant qu'écosystème**

Les terrains destinés à être développés sont tous classés sous la désignation de forêt boréale. Ce type de site écologique a une grande valeur du point de vue de l'environnement car il est le seul à pouvoir emmagasiner de grandes quantités de carbone dans ses marais, ses tourbes, ses arbres et son sol. Sa destruction non seulement réduit la capacité terrestre d'éliminer une partie des émanations naturelles de carbone, elle cause, bien plus, la libération d'une plus grande quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère. Le développement considéré, s'il était totalement réalisé détruirait de cet écosystème une superficie équivalente à celle de la Floride.<sup>25</sup> Cette destruction aura aussi des effets néfastes sur la faune, particulièrement, les oiseaux migrateurs, les ours noirs, et le caribou des bois. Les régions exploitées sont restaurées en leur condition antérieure et aménagées pour le reboisement avec des espèces locales; elles n'auront plus, toutefois, la fonction écologique qu'elles avaient dans leur état originel de forêt boréale. C'est vrai en particulier pour les marécages d'antan.<sup>26</sup> Jusqu'à présent la restauration des terrains s'avère à la fois plus difficile, plus lente et plus dispendieuse qu'on ne l'avait estimée au départ.

**b) Dommages possibles pour le bassin fluvial de l'Athabasca**

Il faut de deux à quatre barils et demi d'eau pour produire un baril de pétrole à partir de sables bitumineux.<sup>27</sup> L'eau est utilisée pour créer le mélange boueux (slurry) composé de sable et de bitume qui sera subséquemment chauffé et traité. La majeure partie de l'eau est récupérée. Le procédé de recyclage mis en place aux usines de Syncrude permet l'utilisation de la même eau jusqu'à dix-huit fois et dans une période de vingt-cinq ans il a permis de réduire de 60% la

quantité d'eau utilisée.<sup>28</sup> De plus, environ 35% de l'eau utilisée pour la transformation du bitume en pétrole sont réintégrés dans l'atmosphère par évaporation.<sup>29</sup> Effort de recyclage impressionnant! Toutefois, malgré ces améliorations, pour chaque baril de pétrole produit, un baril d'eau est déchargé dans les étangs à déchets (tailings pond).<sup>30</sup> Actuellement 76% des eaux de la rivière Athabasca sont alloués pour usage industriel. Ce qui représente 3.2 milliards de barils d'eau par an, chiffre qui pourrait s'élever à 4.2 milliards de barils quand toutes les usines d'extraction projetées seront en opération. Les développements coopératifs industriels, les communautés autochtones situées en aval et la ville de Fort McMurray ont déjà de la difficulté à s'entendre sur une manière équitable de contrôler l'utilisation de l'eau. Il faut de plus mentionner la conclusion d'un rapport récent: " A long terme, la rivière Athabasca pourrait ne pas avoir un débit suffisant pour répondre aux besoins des opérations minières et maintenir un niveau d'eau adéquat."<sup>31</sup> Insuffisance qui pourrait mettre en danger la faune de la région (poissons et animaux sauvages), les communautés humaines le long du bassin fluvial, et le transport fluvial dans le delta du Mackenzie.<sup>32</sup> En plus de la perte d'un baril d'eau pour chaque baril de pétrole, la toxicité des étangs à déchets représente une menace à long terme pour le réseau aquifère de la région et en particulier pour la qualité de l'eau de la rivière Athabasca en raison d'infiltration possible ou de rupture catastrophique des murs d'encerclement des étangs.<sup>33</sup>

#### **c) Libération de gaz qui affectent les conditions atmosphériques**

De grandes quantités de gaz naturel sont requises pour chauffer l'eau nécessaire au traitement du bitume. Il est estimé qu'en 2011 les usines de la région des sables bitumineux brûleront suffisamment de gaz naturel pour libérer annuellement 80 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ce qui représente un montant supérieur à la quantité de gaz carbonique produit annuellement par toutes les voitures automobiles particulières du Canada.<sup>34</sup> En 2011, les émissions de ces usines représenteront 15% du total des émissions canadiennes qui contribuent au réchauffement de la planète. Déjà, l'Alberta produit trois fois plus de gaz polluant par personne que le reste du Canada et en moyenne six fois plus que l'Europe de l'ouest. Un point positif: les émissions de gaz carbonique par baril de pétrole produit ont diminué et le concept de séquestration du CO<sub>2</sub> (en le pompant dans des cavernes souterraines) offre une autre possibilité d'amélioration en ce domaine. Pourtant ces réductions d'émission ne changeront en rien le montant total une fois que les nouveaux projets et les expansions prévues seront en opération! Au contraire, les nouveaux projets continueront à faire monter le montant total d'émissions même si le taux d'émission par baril continue à décliner.

#### **d) Énorme consommation de gaz naturel**

Il faut dépenser environ mille pieds cubes de gaz naturel pour produire un baril de pétrole à partir de sables bitumineux. On estime que, lorsque la totalité des développements projetés sera en opération, 20% du gaz naturel produit au Canada sera utilisé pour extraire le bitume des sables.<sup>35</sup> Ce qui signifie qu'une grande quantité de gaz qui se consume avec un minimum de pollution sera utilisée pour produire une autre source d'énergie bien plus dommageable à l'environnement. Cette consommation de grandes quantités de gaz naturel fera vraisemblablement monter le prix de cette ressource et entraînera la recherche d'un produit moins dispendieux tel que la houille et/ou le méthane contenu dans les couches houillères, moins cher mais plus nocif pour l'environnement. En résumé, d'énormes quantités de gaz naturel, énergie relativement propre, seront brûlées pour produire une énergie plus corrosive, processus qui entraînera sans doute d'autres effets désastreux.

#### **e) La création d'étangs pour les déchets toxiques**

Les "middlings", (un mélange d'eau, de boue et de bitume) - déchets (intermédiaires) qui restent après l'extraction du pétrole et du sable - sont déchargés dans des étangs spécialement construits pour les recevoir (tailings ponds). Avec le temps les plus petites particules s'agglomèrent

ensemble en une couche compacte sous forme de suspension stable (mature fine tailings) qu'il est impossible de recycler davantage. Cette suspension est extrêmement toxique. Elle contient des acides naphthéniques, des phénolates, des chlorures d'ammonium avec des éléments de cuivre, de zinc et de fer et, également, des résidus de bitume et de naphta.<sup>36</sup> En dépit de recherches prolongées, de laborieuses expérimentations, on n'a découvert, jusqu'à présent, aucun moyen efficace de neutraliser la toxicité de ces étangs, même si l'on rapporte quelques lents progrès.<sup>37</sup> Deux traitements sont préconisés pour ces étangs. Le premier chercherait à accélérer le processus d'agglomération par l'addition de gypse ou d'autres éléments actifs, à combler ensuite l'étang avec le sable extrait lors de la phase précédente, finalement à assécher le terrain selon les méthodes bien établies. La seconde méthode consisterait à transformer le cratère d'excavation en lac (end pit lake) au fond duquel on placerait le matériel toxique, recouvert ensuite d'eau fraîche et pure. Si le matériel toxique n'est pas perturbé, il se trouverait ainsi localisé en profondeur et l'on pourrait ré-introduire dans ces lacs certaines espèces de vie aquatique. Ces solutions ne résolvent pas un autre problème: celui de savoir si l'on peut maintenir indéfiniment les structures qui doivent contenir les déchets. Les matériaux toxiques pourraient avec le temps s'infiltrer dans la rivière Athabasca et parvenir à polluer successivement la Rivière des Esclaves, le fleuve Mackenzie et la Mer de Beaufort.<sup>38</sup> Une fuite importante dans un de ces grands lacs artificiels pourrait avoir des conséquences désastreuses. Ces étangs pour déchets, vont continuer de grandir en nombre et en superficie au fur et à mesure que grandit l'exploitation des sables bitumineux. Il y a à présent 5.5 milliards de mètres cubes (175,000,000,000 pieds cubes) de déchets entreposés de cette manière. Il est prévu que leur volume atteindra 11 milliards de mètres cubes:<sup>39</sup> une quantité inimaginable de substances toxiques! Ces étangs toxiques seront en existence très longtemps après la fermeture des usines, il faudra qu'ils soient surveillés et entretenus pendant cent ans et plus!

Chacun des hasards énumérés ci-dessus devrait provoquer des questions morales, mais dès qu'on additionne ensemble tous les effets dangereux de l'exploitation des sables bitumineux, sa légitimité morale devient douteuse. Le doute devient alarmant lorsqu'on prend en compte l'énormité des expansions proposées (quatre fois plus de barils de pétrole par jour: soit 5 millions au lieu de 1.25 millions.) On prend conscience alors de la menace que les sables bitumineux font courir à l'environnement et, obligatoirement, de la gravité de la question morale qui en découle.

Les objections écologiques et les craintes que provoque le développement des sables pétrolifères décrits ci-dessus n'ont rien de contentieux. L'industrie et les spécialistes de l'environnement seraient, je crois, d'accord pour reconnaître que c'est un résumé impartial de la situation. Les inquiétudes exprimées par les spécialistes sont hautement croyables. L'expansion du projet d'exploitation des sables bitumineux s'engage dans l'espérance que la technologie apportera des solutions à ces inquiétudes. L'impulsion vers un développement à grande échelle ignore le fait qu'après quarante années de recherche, bien qu'on ait obtenu une réduction substantielle de certaines formes de pollution, spécialement pour la qualité de l'air et le gaspillage d'eau, on ne peut pas encore espérer réduire à un niveau acceptable les dommages à l'environnement, pour la seule raison que le développement projeté est à la fois trop grand et trop rapide.

Le problème moral ne provient pas du fait que le gouvernement et l'industrie ne désireraient pas sincèrement trouver une solution; le problème moral réside dans la volonté d'aller rapidement de l'avant pour réaliser de manière violente l'expansion de l'industrie des sables bitumineux, sans prendre en considération le fait qu'il existe encore de sérieux problèmes pour l'environnement, que plus de quarante ans de recherches ininterrompues n'ont pas résolus.

La question morale a été laissée à l'arbitrage du marché financier, sa valeur monte ou baisse au rythme des fluctuations en bourse... quand l'heure demande vision morale et leadership!

**Je suis forcé de conclure que l'intégrité de la création est clairement sacrifiée au profit économique dans les Sables Bitumineux de l'Athabasca. Les développements qui y sont proposés dans l'avenir immédiat constituent un sérieux problème moral. Les spécialistes de l'environnement, les membres des Premières Nations et des communautés Métis qui réclament que le gouvernement et l'industrie préservent la qualité de l'air, de l'eau et l'écosystème de la forêt boréale à un niveau convenable, présentent un puissant argument moral, que je supporte. L'ampleur du développement des sables bitumineux et la vitesse à laquelle il progresse actuellement ne peuvent être moralement justifiées. Il nous faut activement prendre les mesures nécessaires pour réparer les dommages à l'environnement.**

## **C. Un Plan d'Action pour la Sauvegarde de la Création**

**“Tu leur as donné pouvoir sur l'œuvre de tes mains” (Ps 8:6)**

Quand on intervient avec des questions sur l'environnement ou à partir de considérations morales, on est reçu poliment par le gouvernement et l'industrie, mais ces positions, selon eux, ne sont réalistes, ni du point de vue politique ni du point de vue de l'économie. Les objections présentées au nom de l'environnement ou de la religion sont soit trop idéalistes soit trop négatives, rien d'autre que la voix négligeable d'une minorité incapable de rallier suffisamment d'intérêt public pour justifier le ralentissement du développement.

Je crois, toutefois, que l'opinion publique sur les questions de l'environnement est en train de changer rapidement. Un nombre grandissant de citoyens, aux États-Unis comme au Canada, demande que le gouvernement agisse pour assurer la protection de l'environnement. Le gouvernement et l'industrie seront forcés de reconnaître que le développement des sables bitumineux ne devrait pas être mis à exécution tant que l'environnement n'est pas adéquatement protégé. Les spécialistes de l'environnement ont établi une liste de conditions à mettre en place avant qu'un développement sain et durable puisse procéder:

- L'intégrité du bassin fluvial de l'Athabasca doit être protégée. Cette recommandation inclut non seulement la Rivière Athabasca, mais aussi tous ses affluents et les eaux souterraines qui drainent naturellement dans ces cours d'eau. L'utilisation de l'eau dans la Rivière Athabasca doit être réglementée pour assurer la vitalité des communautés autochtones installées en aval près du Lac Athabasca, jusqu'au delta du fleuve Mackenzie et dans la région environnante.<sup>40</sup> Les taux d'attribution de l'eau, tirée de la rivière, devraient tenir compte des baisses possibles de niveau causées par des périodes de sécheresse, et prendre en considération les besoins de la navigation dans le delta du Mackenzie.<sup>41</sup> *Toute question ayant pour objet l'utilisation des eaux doit être considérée avec extrême prudence.*<sup>42</sup>
- Quelle quantité de produits hautement toxiques peut-on contrôler? Qui est, à longue échéance (plus de cent ans), responsable pour la surveillance des étangs à déchets toxiques? Quels montants ont-ils été investis pour répondre à une catastrophe éventuelle? Ne devrait-on pas chercher à savoir s'il est moralement prudent d'entreposer une énorme quantité de matériels toxiques sans connaître le moyen de



les neutraliser? *On doit imposer une limite raisonnable à la quantité et à la superficie couverte par les étangs à déchets.*

- On ne peut accepter de détruire l'environnement pour extraire du pétrole, si ce dernier est gaspillé. *Un programme national de conservation de l'énergie, qui inclurait l'adoption de standards d'efficacité élevés pour les moteurs d'automobiles, devrait être instauré au Canada en vue de réduire la consommation de pétrole et de favoriser l'adoption d'autres sources d'énergie.*
- Tout développement des sables bitumineux doit assurer que le mode de vie traditionnelle des communautés autochtones ne soit pas affecté négativement. *Les droits de chasse et de pêche accordés par traité aux membres des Premières Nations doivent être respectés.*<sup>43</sup>
- Chercher à nous soustraire à notre engagement national de réduire les émissions de gaz polluant endommage la réputation du Canada tout autant que l'environnement. *Il faut échelonner les développements futurs des sables bitumineux afin de permettre au Canada d'honorer ses engagements internationaux.*<sup>44</sup>
- *Les émissions énormes de gaz carbonique créées par les usines de traitement des sables bitumineux doivent être compensées par des réductions au niveau national.*
- Le déboisement total d'immenses surfaces forestières devrait être minimisé de manière à permettre aux forêts de demeurer en contact avec les eaux souterraines, les terrains marécageux et les étangs.<sup>45</sup> *Un plan pour l'utilisation des sols devrait être créé pour protéger l'écosystème de la forêt boréale.*<sup>46</sup>
- *On devrait accorder à la municipalité de Wood Buffalo les ressources sociales et les infrastructures nécessaires pour servir les besoins en éducation, santé et bien-être d'une large population de personnes déplacées.*<sup>47</sup>
- *La main d'œuvre étrangère doit être protégée contre l'exploitation; les règlements du travail ne doivent être ni édulcorés ni compromis.*
- On doit s'assurer que les compagnies aient les capitaux suffisants pour faire face aux restaurations subséquentes et que ces fonds soient en banque avant le commencement du projet. Le coût de cette opération doit être déterminé au vu et au su du public. À l'heure actuelle, il ne semble pas que les fonds alloués à cette fin soient pleinement réalistes.<sup>48</sup> Les montants prévus pour les restaurations ne peuvent pas compter sur les revenus futurs des industries. Une preuve irréfutable doit être donnée que l'argent ou des valeurs boursières sont en place pour cette restauration, même si le projet devait être terminé soudainement ou être forcé de déclarer banqueroute. Il est impensable que l'on puisse réclamer du public qu'il prenne en charge les dommages à l'environnement causés par l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca comme ce fut le cas pour l'étang pollué par l'asphalte, à Sydney en Nouvelle-Écosse. *La responsabilité de restaurer à leur état originel*

*l'écosystème de la forêt boréale, les étangs à déchets, les eaux souterraines et tout le bassin fluvial de l'Athabasca doit être dûment assurée, pour le coût total, par des certificats de dépôt.*<sup>49</sup>

Je crois que le gouvernement et l'industrie doivent promettre solennellement de satisfaire à ces engagements avant d'approuver de nouvelles usines ou de nouvelles concessions de terrains.

## **D. Conclusion et Remarques Finales**

### **“La terre est pleine de la bonté du Seigneur” (Ps 33:5)**

À la population de Fort McMurray, à la paroisse de St. Jean Baptiste, aux Premières Nations et à la Nation Métis de Fort McKay, Janvier, Conklin, Chard et Fort Chipewyan, je renouvelle mon appréciation pour la foi dont ils témoignent par leur vie familiale, leur travail courageux et leur générosité. À tous j'offre mon admiration pour l'affection véritable qu'ils manifestent à l'égard de la région de l'Athabasca et le souci qu'ils ont de son intégrité naturelle. J'espère que cette lettre pastorale les encouragera dans leurs efforts pour la protection de l'environnement.

Je désire également remercier les efforts des écologistes qui travaillent pour l'industrie pétrolière, les spécialistes de l'environnement dont le travail n'est jamais terminé ainsi que tous les associés du Club Sierra, de l'Institut Pembina et de l'Institut Parkland. Je remercie aussi les consortiums du gouvernement, de l'industrie et de l'environnement pour l'excellent travail accompli par l'entremise de “Cumulative Effects Management Association”, “Wood Buffalo Environmental” et le “Regional Aquatics Monitoring Program.” La population du Diocèse de St. Paul leur en est profondément redevable.

J'espère que vous, les fidèles du Diocèse de St. Paul, vous vous adresserez à vos membres de l'Assemblée Législative et aux Membres du Parlement pour leur faire savoir que vous désirez un développement industriel responsable, c'est à dire qui soit à la fois respectueux et protecteur de l'environnement. J'espère que ceux d'entre vous, qui travaillez dans l'industrie des sables pétrolifères ou dans les industries adjointes, parlerez de ces questions avec vos compagnons de travail et que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir, dans la limite de vos responsabilités personnelles, pour assurer la protection intégrale de la création.

En terminant je désire partager avec vous un aperçu de grande beauté sur la relation entre la foi religieuse et l'environnement. C'est un extrait du discours donné au Vatican par le Patriarche Œcuménique Barthélemy, le 18 octobre 2008, à l'occasion du récent Synode des Évêques sur “La Parole de Dieu dans la vie et la Mission de l'Église”, auquel j'ai eu le privilège de participer. Le Patriarche Barthélemy, en citant d'abord saint Athanase d'Alexandrie, s'exprima ainsi:

« Le monde entier est un prologue à l'Évangile de Jean. Et lorsque l'Église manque de reconnaître l'ampleur cosmique de la Parole de Dieu en rétrécissant son objectif à des questions purement spirituelles, elle néglige alors sa mission qui consiste à implorer Dieu pour la transformation - toujours et partout, "dans chaque recoin de son domaine" - de tout le cosmos pollué... Toute authentique "écologie profonde" est donc liée de façon inextricable à une théologie profonde: 'Même une pierre, écrit saint Basile le Grand, porte la marque de la Parole de Dieu. C'est vrai pour une fourmi, pour une abeille et un moustique, pour la plus petite des créatures. Car Celui qui déploya le firmament dans toute sa largeur et a couché la mer dans son immensité, a aussi créé la minuscule tubule qu'est l'aiguillon d'une abeille.' Nous rappeler notre petitesse au sein de l'immensité prodigieuse ne fait que souligner notre rôle central dans le plan de Dieu pour le salut du monde entier. »<sup>50</sup>

Fraternellement dans le Christ,

† Luc Bouchard

Évêque de St-Paul en Alberta

Le 25 janvier, 2009

- 
- <sup>1</sup> Syncrude Canada Ltd., “Sustainability Report, 2006,” Ft. McMurray, AB, 2006.
- <sup>2</sup> Pontifical Council for Justice and Peace, *Compendium of the Social Doctrine of the Church*, Ottawa, ON: CCCB Publications, 2005, pp. 197-210.
- <sup>3</sup> Canadian Conference of Catholic Bishops, Social Affairs Commission, “Our Relationship with the Environment, the Need for Conversion,” Ottawa, ON, 2008.
- <sup>4</sup> Roman Catholic Bishops of Northern New England, “And God Saw That It Was Good,” Boston, MA, 2000.
- <sup>5</sup> Pontifical Council for Justice and Peace, *Compendium of the Social Doctrine of the Church*, Ottawa, ON: CCCB Publications, 2005, par. 464.
- <sup>6</sup> Pontifical Council for Justice and Peace, *Compendium of the Social Doctrine of the Church*, Ottawa, ON: CCCB Publications, 2005, par. 487.
- <sup>7</sup> John Haught, *God After Darwin*, Second Edition, Boulder, CO: Westview Press, 2008, pp. 158-160.
- <sup>8</sup> United States Conference of Catholic Bishops, *Renewing the Earth*, Washington D.C.: USCCCB Publishing, Chapter 2B, 1991.
- <sup>9</sup> Canadian Conference of Catholic Bishops, Social Affairs Commission, “A Pastoral Letter on the Christian Ecological Imperative, Ottawa, ON, 2003, par. 1
- <sup>10</sup> Catholic Bishops of Florida, “Companions in Creation,” Miami, FL, 1991.
- <sup>11</sup> Alberta Catholic Bishops, “Celebrate Life, Care for Creation,” Edmonton, AB, 1998.
- <sup>12</sup> Pope John Paul II and Patriarch Bartholomew I of Constantinople, “Roman Catholic - Eastern Orthodox Joint Declaration on the Christian Ecological Imperative,” Rome, 2002.
- <sup>13</sup> Benedict XVI, “World Day of Peace Message,” Vatican City, 2007, par. 8
- <sup>14</sup> Roman Catholic Bishops Conference of England and Wales, “The Call of Creation: God’s Invitation and the Human Response,” London, 2002.
- <sup>15</sup> John Paul II, “Peace with God the Creator, Peace With All of Creation,” Vatican City, 1990, par. 7 & 9.
- <sup>16</sup> Canadian Conference of Catholic Bishops, Social Affairs Commission, “A Pastoral Letter on the Christian Ecological Imperative, Ottawa, ON, 2003, par. 7.
- <sup>17</sup> United States Conference of Catholic Bishops, “Global Climate Change: A Plea for Dialogue, Prudence and the Common good,” Washington D.C., 2001.
- <sup>18</sup> Pontifical Council for Justice and Peace, *Compendium of the Social Doctrine of the Church*, Ottawa, ON: CCCB Publications, 2005, par. 469.
- <sup>19</sup> Pontifical Council for Justice and Peace, *Compendium of the Social Doctrine of the Church*, Ottawa, ON: CCCB Publications, 2005, par. 471.
- <sup>20</sup> Alberta Department of Energy, “Alberta Oil Sands 2006 (updated December 2007,) Edmonton, AB, 2007.
- <sup>21</sup> Alberta Department of Energy, “Alberta Oil Sands 2006 (updated December 2007,) Edmonton, AB, 2007.
- <sup>22</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation, Drayton Valley*, AB: Pembina Institute, 2008, p.6.

- 
- <sup>23</sup> Alberta Department of Energy, “Alberta Oil Sands 2006 (updated December 2007,) Edmonton, AB, 2007.
- <sup>24</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, p.6.
- <sup>25</sup> Sierra Club website, “Tar Sands and the Boreal Forest,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=36&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=36&Item...)”
- <sup>26</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, pp.10-12.
- <sup>27</sup> Sierra Club website, “Tar Sands and Water,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=33&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Item...)”
- <sup>28</sup> Syncrude Canada Ltd. website, “Environmental Stewardship,” 2006:  
<http://sustainability.syncrude.ca/sustainability2006/environmental/water.htm>
- <sup>29</sup> Syncrude Canada Ltd. Website, “Waste Management,” 2006:  
<http://www.syncrude.ca/users/folder.asp?FolderID=5911>
- <sup>30</sup> Sierra Club website, “Tar Sands and Water,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=33&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=33&Item...)”
- <sup>31</sup> Government of Alberta, Oil sands Ministerial Strategy Committee, “Investing in our future: Responding to the rapid growth of the oil sands development,” 2006, p. 112.
- <sup>32</sup> Sierra Club website, “Living Downstream - Growing Water Concerns in the NWT,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=30&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=30&Item...)”
- <sup>33</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, p.42.
- <sup>34</sup> Sierra Club website, “Tar Sands and Global Warming,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=34&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=34&Item...)”
- <sup>35</sup> Polaris Institute website, “Dirty Little Secret: Canada’s Global Warming Engine,” Alberta Tar sands Profile Series, 2007, <http://www.tarsandswatch.org/files/adirtylittlesecret.pdf>.
- <sup>36</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, p.36.
- <sup>37</sup> Syncrude Canada Ltd. Website, “Tailings Management,” 2006,  
<http://www.syncrude.ca/users/folder.asp?FolderID=5913>.
- <sup>38</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, p.43.
- <sup>39</sup> Jennifer Grant, *Fact or Fiction: Oil Sands Reclamation*, Drayton Valley, AB: Pembina Institute, 2008, p.39.
- <sup>40</sup> Kevin P. Timoney, “A Study of Water and Sediment Quality as Related to Public Health Issues, Fort Chipewyan, Alberta,” Sherwood Park, AB: Treeline Ecological Research, 2007, pp. 68-70.
- <sup>41</sup> Sierra Club website, “Living Downstream - Growing Water Concerns in the NWT,” 2006:  
“[http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=30&Item...](http://www.tarsandstimeout.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=30&Item...)”
- <sup>42</sup> Sierra Club of Canada, Prairie Chapter, “RE: Interim Framework for Instream flow needs and water management system for specific reaches of the Lower Athabasca River,” (response to Ocean and Fisheries Canada’s document of the same name,) 2006.

---

<sup>43</sup> Pope John Paul II, Video address to First Nations and Metis people in Fort Simpson, NWT, 1984.

<sup>44</sup> Sierra Club website: “Managing Oil Sands Development For The Long Term: A Declaration By Canada’s Environmental Community,” 2005, [www.sierraclub.ca/prairie/files/OS%20Declaration.pub.pdf](http://www.sierraclub.ca/prairie/files/OS%20Declaration.pub.pdf)

<sup>45</sup> Cumulative Environmental Management Association, “Ecosystem Management Framework for the Regional Municipality of Wood Buffalo,” Edmonton, AB, 2008, CEMA press release.

<sup>46</sup> Government of Alberta, Sustainable Resources Development website: “Draft Land Use Framework,” 2008 <http://alberta.ca/ACN/200805/235690C32A627-B862-7B862-7BE3-9C84E91DD9C0426D.html>

<sup>47</sup> Tony Clarke, *Tar Sands Showdown: Canada and the politics of oil in an age of climate change*, Toronto: James Lorimer and Co., 2008, pp. 184-185.

<sup>48</sup> Andrew Nikiforuk, *Tar Sands: dirty oil and the future of a continent*, Vancouver: Greystone Books, 2008, pp. 100-102.

<sup>49</sup> Sierra Club website: “Managing Oil Sands Development For The Long Term: A Declaration By Canada’s Environmental Community,” 2005, [www.sierraclub.ca/prairie/files/OS%20Declaration.pub.pdf](http://www.sierraclub.ca/prairie/files/OS%20Declaration.pub.pdf)

<sup>50</sup> [http://www.vatican.va/news\\_services/press/sinodo/documents/bollettino\\_22\\_xii-ordinaria-2008/02\\_inglese/b30\\_02.html#SPEECH\\_BY\\_THE\\_ECUMENICAL\\_PATRIARCH\\_BARTHOLOMEW\\_I](http://www.vatican.va/news_services/press/sinodo/documents/bollettino_22_xii-ordinaria-2008/02_inglese/b30_02.html#SPEECH_BY_THE_ECUMENICAL_PATRIARCH_BARTHOLOMEW_I)

---

### **An annotated list of other sources consulted**

#### #1 Moratorium Now

[http://www.tarsandswatch.org/Files/Polaris\\_Tarsands\\_Moratorium\\_Declaration.pdf](http://www.tarsandswatch.org/Files/Polaris_Tarsands_Moratorium_Declaration.pdf)

- How justify ecological destruction without a serious environmental policy in place
- Moratorium on further expansion until fundamental environmental conditions are met
- Progressive reduction of green house gas emission - not intensity targets
- Targeted reduction of water consumption
- Full cleanup of tailings ponds
- Commitment to reduce fossil fuel addiction
- Transition to safe renewable energy sources
- Overheated labor market
- More orderly model of development
- Greater public control / input
- Adequate social resources for Fr. McMurray: public services, housing, school and health services, roads, reduce crime rate, liveable camp housing, drug programs
- Curtail foreign worker exploitation safe sustainable energy future

#### #2 Terrestrial Ecosystem Management Framework for the Regional Municipality of Wood Buffalo by the Sustainable Ecosystem Working Group of Cumulative Environmental Management Association (CEMA), June 5, 2008

- Recommends a triad land management approach
- Consists of:
  - Intensive zone - 5 to 14% of municipality open to industrial usage
  - Extensive zone - at least 46% of municipality open to ecosystem forestry
  - Protected zone - 20 to 40% to exclude industrial activities, using specific boundaries for protected areas.
- Recognizes that aboriginal people must be engaged in developing land use strategies

#### #3 “Oil patch split over proposal for partial moratorium” by Norval Scott, Feb. 25, 2008

<http://oilsandstruth.org/quotoil-patch-split-over-proposal-partial-moratoriumquot>

- group of industry, environment and CEMA request partial moratorium on oil sands development
- this includes local government, industry, ecologists, and aboriginals
- Premier Ed Stelmach refuses to “touch the brake” on development trusting in market forces to self regulate

#### #4 Pembina Institute, Oil Sands Watch.org :Reports, Backgrounders, and Position Papers: “Managing Oil Sands Development for the Long Term: A Declaration by Canada’s Environmental Community” Dec. 1, 2005

- Joint declaration by environmental groups:

- 
- Pace and scale of development outstripping ability of government to protect environment
  - Government has opportunity to lead
  - License to operate should be conditional
  - Need commitment to move to a sustainable energy economy through long term national energy framework
  - Establish automobile fuel energy standards
  - Full cost bonding
  - Oil sands operations to be carbon neutral by 2020 achieved by on site emissions reduction and offsets
  - Establish interconnected network of protected areas and corridors
  - Watershed integrity protected
  - Protect against catastrophic environmental risks
  - Slow down until environmental issues can be addressed

#5 “Canada’s Oil Sands: Pollution Delivery to the Great Lakes? Oct. 8, 2008 News Release from Munk Centre for International Studies, University of Toronto  
<http://huffstrategy.com/MediaManager/release/Munk-Centre-for-International-Studies>

- Critical of plan to build refineries for oil sands bitumen in U.S. Midwest - claims it is more environmentally damaging than standard refinery

#6 A survey conducted of the Globe and Mail by the Strategic Counsel, Jan 24, 2008 “Views Toward Oil Sands Development”

[www.climatechangecentral.com/files/attachments/DiscussionPapers/C3\\_CCS\\_](http://www.climatechangecentral.com/files/attachments/DiscussionPapers/C3_CCS_)

- 32% of Canadians believe oil sands have lowered quality of life
- 41% feel pace of development is too fast
- 52% favour allowing only one large project to proceed at a time
- 38% see oil sands as having a negative effect on cost of living
- 55% see oil sands as having a negative effect on quality of the environment
- 64% in favour of more stringent approval process
- 82% of Albertans concerned about availability of fresh water

#7 “Wall Street meltdown gives Alberta breathing room for the oilsands” by Satya Das, Edmonton Journal, Oct. 1, 2008

- Oil sands is considered the world’s dirtiest oil - with unsustainable environmental cost
- Can we have sound environmental management
- Stewardship must be guiding principle
- Stelmach promises absolute caps on emissions by 2012 and dedicated four billion dollars to address climate change
- Wall street melt down will slow oil sands development - if we invest in cleaning up and prevention and invest in sustainable oil sands we might make it



---

#8 “The Second Coming of Peter Lougheed” John Gray, Globe and Mail Update, Aug. 28, 2008-11-02

<http://www.reportonbusiness.com/servlet/story/RTGAM.20080825.rmlougheed/BNSStory/specialROBmagazine/home>

- “fresh water is more valuable than crude oil”
- “the public policy of Alberta is wrong. . . they are trying to do too much too quickly”
- “We should have more orderly development . . . do one plant, finish it and build another plant, finish it, do another plant - instead of having four on the go at the same time.”
- Government is leaving the pace of development for the market to decide

#9 Conservation Voters of Alberta “Alberta’s Elder Statesman Speak Out,”

<http://www.conservationvoters.ab.ca/ResourceR-03-01-07.htm>

- Quotes various sources to illustrate Preston Manning’s and Peter Lougheed’s concerns about the oil sands:
  - Preston Manning: a coalition is needed to pressure politicians - 20 to 40 thousand in order to support an ecological agenda
  - Lougheed - sees lots of negative in an overheated economy
  - Government should give more preference to environmentally friendly approaches

#10 “The Alberta Tar Sands - a telephone survey of Canadians” conducted by McAllister Opinion Research, March 2008, Submitted to Environmental Defence

<http://www.environmentaldefence.ca/reports/Oil%20Sands%20Omnibus%20Questions%20-%20Topline%20Rep%20FINAL.pdf>

- 48% of Albertans favour suspending new oil sands projects until environmental issues resolved
- 81% favour a cap on green house emissions by oil sands companies

#11 “Discussion points on a moratorium” July 29, 2008,

<http://oilsandstruth.org/discussion-points-a-moratorium>

- backs position of “no new approvals” for plants and lease sales
- would leave existing approvals in place
- Temporary foreign workers undermine labour legislation
- Sex trade thrives on camps
- Moratorium favors players already in place
- Moratorium would favour a minority of companies

#12 “Deh Cho leader calls for Tar Sands Moratorium” Feb. 2, 2007

[http://www.polaris.institute.org/deh\\_cho\\_leader\\_calls\\_for\\_tar\\_sands\\_moratorium](http://www.polaris.institute.org/deh_cho_leader_calls_for_tar_sands_moratorium)

- Head of Deh Cho (NWT) First Nations calls for moratorium

#13 “Push for Moratorium on new oil sands development, Feb. 25, 2008, Canadian Press

[http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20080225/oilsands\\_moratorium\\_...](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20080225/oilsands_moratorium_...)

- Chiefs from treaties 6, 7, and 8 call for moratorium on oil sands development

---

#14 Alberta Wilderness Association, April 23, 2007 “Call for Oil Sands Moratorium Grows Louder”

<http://news.albertawilderness.ca/2007NR/NR070423/NR070423.pdf>

- Development of oil sands has outpaced government policy and planning

#15 “First Nations demand oil sands moratorium: united chiefs call development unsustainable”  
by Darcy Henton, Canwest News Services, Aug. 18, 2008

<http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=00686d4c-24d9-417d-9dd1-714592491e7f>

- Chiefs from BC, AB, SK, NWT, make joint declaration

Other points with no cited reference:

- Need sustainable job creation
- Public sector is losing jobs to the oil sands (teachers, etc.) can't compete
- High school students not continuing their education - feel they have it made in oil patch
- Worker alienation problem in camps - drug abuse, etc.
- Rapid oil sands growth creates inflationary pressures